

Bulletin d'inscription

Pour vous inscrire, merci de compléter ce bulletin et nous le retourner sous enveloppe timbrée à l'adresse du centre d'examens de santé de votre choix

Lieu d'examen souhaité (voir adresses au dos du dépliant) :

Vos coordonnées

*Nom *Prénom

*Nom de naissance

*Date de naissance ___/___/___

*Adresse

*Code postal *Ville

*Téléphone Portable

Mail

*Champs obligatoires.

Vos préférences pour un rendez-vous (cochez 2 cases)

Lundi Mercredi Vendredi

Mardi Jeudi

Dates impossibles du ___/___/___

au ___/___/___

Votre rendez-vous vous sera confirmé par courrier / par mail

Si vous prenez rendez-vous par téléphone, merci de transmettre le code de votre invitation **504901** à la personne qui vous répondra.

Votre adresse postale, mail, ou vos coordonnées téléphoniques pourront être utilisées par les professionnels du centre d'examens de santé pour vous contacter dans le cadre de cet examen de prévention.

Mentions légales

L'Assurance maladie propose à ses assurés la réalisation de l'examen de prévention en santé et son suivi en centre d'examens de santé. Cet examen implique un traitement de données à caractère personnel vous concernant, dont la mise en œuvre est nécessaire au respect d'une mission d'intérêt public. Les données nécessaires au traitement de votre dossier sont transmises aux professionnels intervenant dans votre examen. Sauf opposition de votre part, vos données pourront être utilisées à des fins d'évaluation du service par l'Assurance Maladie ou par ses prestataires. Elles sont conservées au maximum vingt ans, à compter de votre dernière venue au centre, puis sont détruites.

Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification aux données qui vous concernent. Ces droits s'exercent sur demande écrite auprès du Directeur de votre organisme de rattachement ou de son (sa) Délégué(e) à la Protection des Données. En cas de difficultés dans la mise en œuvre des droits énoncés ci-dessus, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles à l'adresse suivante : Commission Nationale Informatique et Libertés – CNIL – 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07.

Les centres d'examens de santé près de chez vous :

Aube

Dans les locaux de la CPAM - 56, avenue des Lombards - 10000 Troyes
☎ 03 25 45 04 51

Haute-Marne

4, rue Godard Jeanson 52100 Saint-Dizier
☎ 03 25 05 40 73
...

Dans les locaux de la CPAM - 18, boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny 52000 Chaumont
☎ 03 25 02 85 94

Meurthe-et-Moselle

2, rue du Doyen Jacques Parisot - 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy
☎ 03 83 44 87 50
...
40, avenue du 8 mai 1945 54400 Longwy
☎ 03 82 25 90 20

www.uc-cmp.fr

Meuse

28, avenue de Douaumont 55100 Verdun
☎ 03 29 86 42 43

Moselle

Dans les locaux de la CPAM - 65, avenue Saint-Rémy 57600 Forbach
☎ 03 54 27 80 19
...

Dans les locaux de la CPAM - 13, avenue Général De Gaulle 57400 Sarrebourg
☎ 03 83 44 87 50

Vosges

Maison de la Santé Saint-Jean - 31, rue Thiers - 88000 Epinal
☎ 03 83 44 87 50
...
Maison de quartier KAFE 14, avenue Jean Jaurès 88100 Saint-Dié-Des-Vosges
☎ 03 29 57 98 80



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Centre de
**Médecine
Préventive**

ET SI JE FAISAI LE POINT SUR MA SANTÉ ?



RENDEZ-VOUS PRÉVENTION JEUNE RETRAITÉ

Votre Centre d'examens de santé vous invite au rendez-vous prévention jeune retraité, pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.ameli.fr rubrique « examen de prévention en santé ».

RENDEZ-VOUS PRÉVENTION JEUNE RETRAITÉ

Un moment privilégié pour :

- > Faire un point sur ma santé ;
- > Parler de mes préoccupations et obtenir des conseils personnalisés ;
- > Bénéficier d'actions de dépistage ;
- > Connaître les aides proposées par l'Assurance Maladie.

À qui s'adresse cette offre ?

- > Aux assurés du régime général récemment retraités.



Le rendez-vous prévention jeune retraité n'est pas obligatoire !

EN QUOI CONSISTE CETTE OFFRE ?



Une équipe pluridisciplinaire à votre écoute vous accueille dans un lieu unique.



Des examens médicaux et des analyses biologiques réalisés au CES, vous sont proposés selon votre situation.

1



Un agent d'accueil vous informe sur vos **droits en santé** et vous accompagne, si besoin, dans **vos démarches** (carte vitale, complémentaire santé, déclaration du médecin traitant, DMP...).

4



Le médecin **envisage avec vous les suites à donner** au rendez-vous prévention jeune retraité : médecin traitant, programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP), atelier équilibre, tabacologue, accompagnement aux soins, service social...

2



Des professionnels de santé (médecins, infirmiers, dentistes) abordent avec vous **vos préoccupations** et répondent à **vos questions**.

5



Le **compte-rendu de votre rendez-vous prévention jeune retraité vous est expliqué**, et avec votre accord, est envoyé à votre médecin traitant.